

Programme stratégique 2021

Qualité de l'eau – lutte contre les pollutions urbaines

maintien d'un plan de contrôles ambitieux

100 % STEP en contrôle de bureau
(analyse données autosurveillance)

83 % STEP > 10 000 EH en contrôles terrain

- *Toutes les STEP littorales contrôlées pendant l'été*
- *La moitié des STEP continentales*

24 % STEP < 10 000 EH en contrôles terrain

S'ajouteront des contrôles liés à des signalements ou des incidents mal résolus

Les contrôles OFB viennent en complémentarité

Programme stratégique 2021

Qualité de l'eau – lutte contre les pollutions urbaines

Programme de contrôle des STEP de plus de 10 000 EH :

Saint-Cyr	Sainte-Maxime	Le Luc
Sanary	Roquebrune La Gaillarde	Les Arcs sur Argens
Hyères Almanarre	Frejus Reyran	Taradeau
La Londe	Saint-Raphael	Le Muy
Bormes	La Seyne Amphitria Cap Sicié	St Maximin
Le Lavandou Cavalière	La Garde Amphora	Salernes
Cavalaire	Grimaud	Cuers
Ramatuelle	Cogolin	Le Castellet
Saint-Tropez	Trans Draguignan	Brignoles Le Vabre

Programme stratégique 2021

Qualité de l'eau – lutte contre les pollutions urbaines

Programme de contrôle des stations d'épuration de moins de 10 000 EH :

Bargèmes	Mons	Barjols
Fox-Amphoux	Montauroux Esterets du lac	Besse sur Issole
Aiguines	Seillons	Camps la Source
Seillans Brovès	Carnoules	Flayosc
Roque Esclapon	St Julien le Montagnier Malavalasses	Nans
La Martre	Plan de la Tour	Pignans
Chateaufieux	Porquerolles	Tourettes
Brue Auriac	Tourves	Figagnières
Le Thoronet	La Roquebrussane	Rians
	Collobrières	Aups
	Barjols	Pourrières

Programme stratégique 2021

Qualité de l'eau – lutte contre les pollutions urbaines

- **Accompagnement des collectivités** sur le suivi des chantiers nouvelles STEP (car nombre important : 10 chantiers attendus ou en cours en 2021)
- **Contrôles ciblées sur les STEP < 10 000 EH** ; les petites STEP du haut Var continueront d'être surveillées
- **Mise aux normes réseau assainissement** : maintien de la stratégie de conditionner le jugement en voie de conformité avec la réalisation effective du programme de travaux du schéma directeur d'assainissement

Programme stratégique 2021

Qualité de l'eau

lutte contre la pollution par les pesticides

* **Pollutions diffuses : nitrates et phytosanitaires**

→ **6 captages prioritaires définis dans le SDAGE 2016/2021 :**

- Sur le Gapeau : captages du « père éternel » et du « golf hôtel » à Hyères : démarche de reconquête de la qualité de l'eau intégrée dans le contrat de baie des îles d'or ;
- Sur l'Eygoutier : captages de « la Foux » au Pradet et de « Fonqueballe » à la Garde : démarche de reconquête de la qualité de l'eau intégrée dans le contrat de baie de Toulon → Cotech le 8 décembre 2020 ;
- Le lac de Ste Suzanne : captage dit « Grenelle » classé en ZSCE (Zone Soumise à Contraintes Environnementales) : plan d'action de reconquête de la qualité de l'eau défini par arrêté préfectoral du 27 mars 2017 – Pilotage Etat et animation par SMA et chambre d'agriculture ;
- « Le puits des noyers » au Castellet : démarche à relancer – Rencontres préfet/EPCI les 2 et 3 décembre 2019

* **AEP (ARS) : pas d'objectif spécifique d'inspection EAU pour 2021**

Programme stratégique 2021

Gestion quantitative de la ressource

* *planification et préservation de la ressource en eau*

• **Sur les Plans de gestion de la ressource en eau (PGRE) départementaux, 3 sont adoptés et 3 seront finalisés en 2021**

→ **PGRE Bresque** - Finalisation programme/Concertation et lancement du plan d'action : sujet fort sur gestion canaux d'irrigation – Le SMA a récupéré en 2020 le pilotage général du PGRE – Démarrage des réunions de concertation : 1^{ère} réunion le 22/01/21 avec les DG des EPCI – Réunion avec le maire de Salernes le 01/04/21

→ **PGRE Gapeau** : inclus dans le SAGE Gapeau – Lancement du plan d'action (démarrage de diverses études : sur les canaux, sur les prélèvements individuels, étude hydrogéologique affinée sur les karts, etc.) - 1^{er} cotech le 26/01/21

→ **PGRE Caramy-Issole** : lancement du plan d'action :

- Commission territoriale le 07 février en présence des élus avec annonce programme 2021

- actions TPM pour l'AEP et substitutions à Carcès : forages profonds à Dardennes, remise en route de St Antoine, mise en place station à la Chapelle sur le Caramy

- ateliers d'appui aux canaux : 1^{ère} réunion le 15/03/21 – Accompagnement spécifique sur 2 canaux à Brignoles et Ste Anastasie

→ *Pour ces PGRE programme 2021 : finalisation notification des débits réservés sur Caramy/Issole et Gapeau et programmation contrôles associés*

Programme stratégique 2021

* *Continuité écologique (DDTM)*

Parmi les 14 seuils à mettre en conformité :

- 7 étaient conformes au 11 septembre 2018 (échéance initiale) ;
- 3 avaient un degré d'avancement ayant permis un délai supplémentaire de 5 ans au titre de l'article L. 214-17 du code de l'environnement et doivent être conformes d'ici fin 2022;
- 4 sont tenus à un calendrier strict (plan de contrôle MISEN): il s'agit du barrage de la Clapière sur le Gapeau (maître d'ouvrage Région), des seuils du Pont d'Argens et du Béal sur l'Argens (maître d'ouvrage Département) et du seuil d'Entraigues (maître d'ouvrage SHEMA/EDF).

Programme stratégique 2021

*** Prévention du risque inondation (DDTM)**

- Ciblage des contrôles Rejets d'eaux pluviales et lutte contre les remblais en lit majeur
- Révision de la doctrine MISEN sur les rejets pluviaux
- 6 PAPI (Programme d'Actions Prévention des Inondations) en cours sur le Var (Argens, Petits Côtiers Toulonnais, Fleuves Côtiers des Maures, Golfe de St Tropez, Gapeau, Siagne), lesquels mobilisent fortement les services de l'État (DDTM, DREAL, OFB, AERMC) :
 - en accompagnement des démarches
 - sur le volet réglementaire et financier
 - sur l'accélération des procédures
 - priorité sur les zones d'expansion des crues, qui ont pris beaucoup de retard